

PRODUCTION DE LAIT PASTEURISÉ

Les opérateurs privés à l'arrêt

Les 70 opérateurs de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), répartis à travers 24 wilayas, produisant du lait pasteurisé, sont à l'arrêt depuis le 1^{er} avril.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de la filière agroalimentaire de la CIPA, Abdelwahab Ziani, lors du forum d'El Moudjahid. Intervenant lors de la conférence-débat portant sur le devenir de cette filière en Algérie, Abdelwahab Ziani dira : «Les opérateurs privés qui alimentent à 70% le marché en lait pasteurisé, sont à l'arrêt, soit une capacité de trois millions de litres de lait par jour, correspondant à 330 tonnes de poudre de lait» Et d'ajouter : «Seules deux ou trois unités continuent à en produire pour une durée très limitée, le temps d'épuiser le petit stock mis de côté.»

Pour lui, la sonnette d'alarme a été tirée il y a déjà plusieurs mois. «Les opérateurs ont pu compenser les pertes par les produits dérivés. Actuellement, il n'est plus possible d'entreprendre cette démarche», a-t-il expliqué. Se défendant d'être des «pseudos producteurs», les opérateurs tour à tour, affirment : «Les pouvoirs publics n'ont rien fait pour nous aider alors qu'ils ont été interpellés depuis 2003.»

«Nous n'avons jamais été convoqués pour une session de travail avec le gouvernement. Toutes les mesures qui ont été prises nous en avons pris connaissance par le biais de la presse. Et elles sont opaques», a affirmé le président de la CIPA, Abdelaziz Mehenni.

La création de l'Office national du lait et la subvention accordée à Giplait de 10 milliards de dinars ne sont «pour eux» pas comprises. «Nous aussi, avons le droit à la subvention car nous contribuons au Trésor public à hauteur de 17 milliards de dinars», a soutenu Abdelwahab Ziani.

Les opérateurs souhaitent, au vu



Ph. Samir Sid

du manque à gagner subi depuis 18 mois, que cette subvention soit généreusement octroyée avec effet rétroactif sur au moins les douze derniers mois.

En outre, dans un communiqué de presse, il est noté que dans l'hypothèse du maintien du prix et afin de compenser les pertes subies par les entreprises, ils proposent les suppressions de la taxe sur l'activité professionnelle de 2% sur les chiffres d'affaires en lait et dérivés pasteurisés en sachets, de la taxe sur la valeur ajoutée de 17% sur le leben et le raib conditionnés en sachets et toute autre défiscalisation ou bonification des taux d'intérêt sur les crédits d'investissement et d'exploitation.

«Le prix réel du sachet de lait est estimé à 42 DA alors si l'Etat veut faire du social, il n'a qu'à payer la différence», soutiendra un autre opérateur dans la salle.

Dans le même document, le calcul de la subvention monétaire par litre de lait reconstitué se fera par simple déduction du prix de vente sortie usine administré à 23,35 DA du prix de vente sortie usine réel et

actuel à 41,97 DA. «Cette subvention s'élèverait alors à 18,62 DA par litre. Elle sera, bien entendu, ajustée périodiquement en fonction de l'évolution des coûts réels sur le marché.

On pourrait aussi programmer à terme sa diminution jusqu'à extinction au fur et à mesure de l'ajustement du prix administré ou de sa libération. Pour une consommation moyenne de 110 litres par habitant, cette subvention équivaldrait à une redistribution de 5 DA par habitant et par jour ou de 25 DA par famille et par jour», est-il noté. La CIPA suggère de libérer le prix et que l'Etat intervient au niveau d'un réajustement du SNMG et des pensions de retraite, des allocations familiales et de l'allocation chômage.

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, a déclaré «ne pas comprendre qu'il n'y ait pas de passerelle ou de pont entre le gouvernement et les opérateurs privés pour trouver une solution à cette crise».

Meriem Ouyahia

LE MINISTRE DE L'EDUCATION L'A ANNONCE HIER Une loi promulguée avant la rentrée pour éradiquer l'analphabétisme

Une loi sera promulguée avant la rentrée prochaine qui permettra l'éradication de l'analphabétisme d'ici 2015. Cette annonce a été faite hier par Boubekeur Benbouzid, lors d'une journée d'étude organisée au lycée Hassiba-Ben-Bouali, sur la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alphabétisation adoptée par le gouvernement le 23 janvier 2007. Le texte en question ciblera



l'éradication de l'analphabétisme d'ici une dizaine d'années tel que précisé hier par le premier responsable du secteur de l'éducation. Une loi obligera ainsi les autres départements à adopter un programme de lutte. Le mouvement associatif sera également mis à contribution pour cibler et informer notamment les femmes au foyer. La formation de la population ciblée s'étalera, une fois le projet finalisé, sur 18 mois et le projet durera 10 années. L'année 2007-2008 verra un programme de formation de 500 000 personnes, chiffre qui atteindra 6 millions de personnes en 2015. Le projet bénéficiera, en outre, d'un budget de 50 milliards de dinars. Il est ainsi à noter que la proportion d'analphabètes en Algérie représente le cinquième de la population de référence et le taux a atteint 21 % en 2006, représentant 6,4 millions d'analphabètes. Ils sont âgés, pour la plupart, de 70 et plus et 5 % ont moins de 15 ans.

Pour ce qui est de la scolarisation, et si 97 % des enfants sont scolarisés, les 3 % restants, dira le ministre, ne le sont pas en raison, notamment, de leur appartenance à des familles de nomades et non par manque de moyens. Actuellement, 28 wilayas sont fortement touchées par l'analphabétisme dont 10 accusent un taux de 40 %. Il s'agit notamment des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Relizane et Médéa. Devant cette situation, le ministre a insisté hier sur l'encouragement d'actions intersectorielles qui regrouperont notamment les secteurs de la défense, la justice, la jeunesse et les sports et la formation professionnelle. Des diplômés universitaires seront, par ailleurs, recrutés avant la prochaine rentrée. Ils seront selon le ministre 337 000 enseignants sur le projet à l'horizon 2015. Pour l'année prochaine, 19 000 diplômés seront recrutés dans le cadre d'un contrat déterminé.

F. Zohra B.

UTILISATION DU GAZ NATUREL COMME CARBURANT

Un besoin "impératif" selon Chakib Khelil

La promotion de l'utilisation du gaz naturel comprimé (GNC) comme carburant a été le thème central du brainstorming organisé hier au siège du ministère de l'Energie et des Mines à Alger. Présent à l'ouverture de cette journée, le ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil a estimé que «le développement de l'utilisation du gaz naturel comme carburant automobile est devenu impératif au regard des atouts qu'il offre».

En effet, outre la disponibilité de grandes réserves de cette ressource, la présence d'un réseau de transport et de distribution dense qui met ce produit à la disposition de l'usager ainsi que la possibilité de son utilisation directe sans besoin de trans-

formation, le gaz naturel offre de très bonnes qualités intrinsèques en matière de protection de l'environnement et de la santé. C'est au regard de tous ces avantages que la généralisation de l'utilisation du gaz naturel comme combustible pour les véhicules s'avère primordiale. D'autant plus que l'Algérie s'achemine vers l'importation du diesel, un carburant cher et polluant.

D'où la nécessité d'engager des réflexions sur son remplacement par le gaz naturel comprimé des moins pour les véhicules des transports publics tels que les bus et les taxis.

D'ores et déjà, des expérimentations réussies sur l'utilisation du gaz naturel dans les transports publics ont été réalisées en Algérie. Elles ont été possibles grâce notamment à la mise en place d'un cadre réglementaire pour le développement de cette

activité. Deux décrets et sept arrêtés interministériels qui constituent la base pour le lancement de cette activité ont été publiés.

Reste donc le passage à une phase industrielle qui nécessite l'élaboration d'une stratégie nationale de développement du GNC avec des objectifs à moyen et long terme.

Dans cette perspective, deux programmes à court et moyen terme ont été présentés hier lors du brainstorming par Mme Slimani de la direction des produits pétroliers au MEM. Le programme à court terme (2007-2011) concernera exclusivement les entreprises publiques de transport et des taxis.

Il se traduira par l'acquisition de 175 bus dédiés au gaz naturel dont 100 pour la capitale et 25 pour Oran, Constantine et Annaba, la réalisation de 40 sta-

tions, la conversion de 14 000 véhicules taxis et enfin la réalisation de 4 terrains de stationnement et de maintenance pour la flotte de transport urbain. L'évaluation financière de ce programme à court terme est d'environ 7,3 milliards de dinars dont 60 millions d'euros.

L'Etat supportera 2,65 milliards de dinars. Le programme à moyen terme (2012-2025) comprend quant à lui la réalisation de 112 stations-services GNC et l'acquisition-

tion de 500 bus. Le coût global du programme national à moyen terme est estimé à environ 20,3 milliards de dinars dont 168 millions d'euros.

L'Etat supportera 7,8 milliards de dinars. Des mesures incitatives devraient accompagner la promotion de l'utilisation du gaz naturel comme carburant telles que l'exemption de la vignette automobile et la réduction des taxes sur les équipements.

Il convient de souligner à titre indicatif qu'un bus roulant au gaz naturel revient à 320 000 euros l'unité alors que l'installation d'un kit GNC sur un véhicule coûte 60 000 DA.

Lotfi Mérad

